



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

# Relevé de décisions de la première Conférence des Maires

Du Pôles d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)  
Du **Briançonnais**, des **Ecrins**, du **Guillestrois** et du **Queyras**

*Le 29 Juin 2016 à Briançon, Salle du Conseil à la Communauté de communes du Briançonnais*

**Monsieur LEROY**, Président du PETR, lance la première Conférence des Maires du territoire, il remercie les personnes présentes et annonce les maires et élus excusés. Il présente la Conférence des Maires qui s'inscrit dans le cadre juridique du passage du Pays à PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural). Cette instance se réunira désormais au moins une fois par an.

**Madame SENDRANE**, Sous-Préfète de Briançon, informe l'assemblée que le Ministre de l'Aménagement des territoires vient de lancer des Contrats Uniques de Ruralité, soit 104 mesures pour la ruralité, qui touchent à de nombreux domaines relatifs à nos territoires (notamment l'accessibilité aux services, la cohésion sociale, la revitalisation des centres-bourgs...). Les premiers contrats de ruralité devraient être signés avant fin 2016, pour une durée de 6 ans. Par ces contrats, l'Etat affirme son soutien aux territoires ruraux. Les signataires de ces contrats seront les PETR ou les intercommunalités. Le territoire du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras étant le seul du département à être actuellement structuré en Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural, sera de fait un partenaire privilégié et pourra signer un contrat de ruralité.

---

## Présentation des programmes portés par le PETR

---

**Monsieur DUFOUR**, Adjoint au Maire de Briançon et élu référent sur la mission GIRN, présente la mission liée à la Gestion Intégrée des Risques Naturels.

**Monsieur DRUJON D'ASTROS**, Maire de Freissinières et Vice-Président du PETR, présente le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale).

**Monsieur LAURENS**, Maire de Ristolas et Vice-Président du PETR, présente le travail autour de la relance de la Charte Forestière Territorialisée.

**Monsieur LEROY**, Maire de Puy-Saint-André et Président du PETR, présente la mission Energie, avec le programme TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) coordonnée par le PETR et le Parc Naturel Régional du Queyras.

**Madame KHALIFA**, Directrice du PETR, présente le CRET (Contrat Régional d'Equilibre Territorial), signé entre la Région et le PETR.

---

## Projet de territoire

---

**Monsieur BREMOND**, Maire de Risoul et Vice-Président du PETR, présente la démarche de projet de territoire en cours.

**Monsieur BREMOND** présente les enjeux importants du territoire et propose que le PETR se positionne sur deux ou trois, en complément de celles déjà portées, afin d'établir un plan d'actions.

Ces thématiques à enjeux pour le territoire sont :

- Le développement du numérique
- La réhabilitation de l'immobilier de loisirs
- La santé et la qualité de vie
- L'agriculture, le foncier et le développement des circuits-courts
- La filière bois
- Le développement culturel, patrimonial, sportif et scientifique
- La transition énergétique et le développement durable
- Le développement économique
- L'économie touristique, les stations et la diversification de l'offre
- Les services et la vie locale

*Cf. power point de présentation*

---

Un débat entre les élus siégeant à la Conférence des Maires a lieu autour des thématiques présentées

---

Suite à ces discussions, il est décidé que le PETR se positionne et axe son projet de territoire sur les thématiques suivantes, en complément des thématiques déjà portées :

**Le développement du numérique** : actuellement seule la Communauté de Communes du Briançonnais a la compétence relative au développement du numérique. Aujourd'hui c'est un enjeu important pour le développement de notre territoire, qui connaît actuellement de nombreux contrastes en termes d'infrastructures (des difficultés dans certains territoires).

C'est une thématique transversale, avec de multiples enjeux. Ainsi le numérique joue sur le développement de l'emploi, sur la diminution de la consommation énergétique avec la mise en place de « green-tech », sur le maintien du lien social et de l'aide aux personnes (MSAP, ERIC), le tourisme avec la communication et la commercialisation mais aussi la formation.

Plusieurs « effets leviers » sont à prendre en compte ; il s'agit des Contrats Uniques de Ruralité avec un volet sur l'égalité de la couverture numérique au niveau national mais aussi des Contrats Stations de demain, avec les projets de « Smarts mountains » au niveau de la Région.

**La santé et la qualité de vie**, thématique également très importante pour notre territoire avec des enjeux très forts sur le maintien d'une offre de santé accessible à tous, la préservation des infrastructures existantes ainsi que la valorisation des vertus liées au climat.

**La filière bois** et ses enjeux importants pour le développement de notre territoire : liens avec le monde économique (les artisans, forestiers, constructeurs...), la mise en place de « circuits-courts ». Mais aussi des relations avec la rénovation immobilière ainsi que la consommation énergétique.

**Monsieur LEROY** conclue la séance et propose aux élus de prendre contact avec les techniciens du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural afin de travailler dès maintenant sur les trois thématiques retenues. Il remercie les personnes présentes ainsi que les différents intervenants.

**Monsieur BREMOND** invite les personnes intéressées par les thématiques pour travailler et établir un plan d'actions à porter par le PETR à se mettre en contact avec Mathilde LYON-CAEN, chargée de développement au PETR : [developpement@paysgrandbrianconnais.fr](mailto:developpement@paysgrandbrianconnais.fr) / 04 92 45 50 19.

Des groupes ainsi qu'un calendrier de travail seront rapidement établis et transférés aux Maires.

Le Président rappelle que la prochaine Conférence des Maires aura lieu le 7 Décembre 2016 à l'Argentière-la-Bessée.

